

Mettre fin à la crise du coût de la vie : augmenter les salaires, taxer les bénéfiques !

Cette crise est provoquée par des profits excédentaires – et non par les salaires. Les salaires ne sont pas la cause de l'inflation. Les travailleurs sont les victimes de cette crise, la valeur de leurs salaires diminuant alors que les prix des biens de tous les jours augmentent. Cela accroît les inégalités existantes, les travailleurs faiblement rémunérés et les personnes vulnérables étant les plus touchés.

Les employeurs, les gouvernements et l'UE ont tous la responsabilité de prendre des mesures urgentes pour faire face à la crise du coût de la vie en garantissant des augmentations de salaire, une aide d'urgence aux familles en difficulté, un plafonnement des prix, la fiscalité et la redistribution des profits et des richesses excédentaires.

C'est pourquoi les travailleurs et leurs syndicats dans toute l'Europe appellent à un **plan en 6 points** pour faire face à la crise du coût de la vie et construire une économie qui réponde aux besoins des travailleurs. **Nous exigeons :**

- 1.** Les augmentations salariales pour faire face à l'augmentation du coût de la vie et s'assurer que les travailleurs reçoivent une part équitable des gains de productivité, ainsi que des mesures visant à promouvoir la négociation collective en tant que la meilleure façon d'obtenir une rémunération équitable et une économie durable.
- 2.** Les paiements destinés aux personnes qui ont du mal à payer leurs factures d'énergie, à mettre de la nourriture sur la table et à payer le loyer ; le droit à la nourriture et à une maison chaleureuse sont des droits de l'homme et doivent être protégés. On ne peut pas s'attendre à ce que les personnes en situation de pauvreté paient des factures inabordables. Il faut interdire les déconnexions.
- 3.** Des plafonnements de prix, en particulier sur le coût des factures d'énergie et une taxe étanche sur les bénéfiques excessifs des entreprises d'énergie et d'autres entreprises pour s'assurer qu'elles ne sont pas autorisées à spéculer sur cette crise, ainsi que d'autres mesures pour arrêter les profits, telles que la réduction des dividendes, et pour la spéculation sur les prix des denrées alimentaires.
- 4.** Des mesures nationales et européennes de soutien anti-crise visant à protéger les revenus et les emplois dans l'industrie, les services et le secteur public, y compris des mesures de type SURE pour protéger les emplois, les revenus et financer des mesures sociales pour faire face à cette crise et à des transitions justes.
- 5.** Réformer le fonctionnement du marché de l'énergie de l'UE. Reconnaître que l'énergie est un bien public et investir pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, telles que le sous-investissement dans l'énergie verte et les conséquences de la privatisation.
- 6.** Un siège à la table des discussions pour que les syndicats conçoivent et mettent en œuvre des mesures anti-crise par le biais du dialogue social. C'est la méthode éprouvée pour gérer avec succès les crises.

Les gouvernements et l'UE ne peuvent pas rester à l'écart de cette crise. Le prix de l'inaction ou de l'adoption d'une mauvaise réponse, comme des hausses de taux d'intérêt, des gels de salaires ou le retour au programme d'austérité qui a échoué, sera catastrophique.

**Les syndicats CFDT – CGT – CFTC – FO et UNSA appellent les salariés à se réunir
le 5 octobre 2022 à Strasbourg - Pont du Wacken (Rue Lucien Fevre)**

à partir de 11h30

Une délégation représentative des syndicats européens de la CES sera reçue par des parlementaires en session.